



Frais d'avocat

Par Shiva

Bonjour,
Suite à une demande de ma part d'une annulation en assignation devant un juge, mon avocat me demande des frais qui ne me paraissent pas justifiés d'autant plus que je considère qu'il ne s'est pas occupé de mon affaire correctement. Maintenant il me menace de demander à la juge de me forcer à lui payer ces honoraires supplémentaires. Comment puis-je faire pour me sortir de cette situation complètement délirante. Par avance merci pour votre aide et votre réponse.
Maria Hakkoum

Par isernon

bonjour,

aviez-vous signé une convention d'honoraires avec votre avocat ?

vos appréciations sur la façon dont votre avocat s'est occupé de votre affaire sont subjectives et ne vous exonèrent pas de payer votre avocat.

si vous pensez que les honoraires de votre avocat sont trop élevés, vous devez saisir le bâtonnier.

cette situation n'est pas délirante, vous estimez que la facture de votre avocat est trop élevée et vous ne voulez pas la payer, vous pensez bien que votre avocat ne va pas se laisser faire.

je ne vois pas ce que vient faire le juge dans les honoraires de votre avocat.

salutations

Par AGeorges

Bonjour Shiva,

Comment avez-vous organisé initialement les rapports avec votre avocat.
Pour mémoire, la base est d'obtenir une convention dans laquelle l'avocat s'engage à une certaine prestation à un certain coût. Ensuite, vous payez ce qui est convenu.
Le mieux est le forfait, avec un terme précis.

Dans ce qui a déjà été fait, il peut y avoir des débours. Le minimum est le coût du commissaire de justice (huissier) qui délivre l'assignation. Cela n'est pas compris dans les honoraires de l'avocat.
Le mieux est de vous faire facturer directement par le CdJ (et régler par virement, par exemple). Sinon, l'avocat est en droit de vous imputer ces frais.

Donc, merci de préciser comment cela s'est passé pour vous.